

## Violences intrafamiliales et accident du travail



Violences intrafamiliales et accident du travail

**Auch** – Les policiers ont dû intervenir samedi à 22 h 30 pour violences intrafamiliales. Un homme de 40 ans, sous l'emprise de l'alcool, a frappé sa fille de 15 ans, sous les yeux de ses jumelles de 7 ans. Sa compagne voulant intervenir a reçu une gifle. C'est elle qui a alerté le commissariat. L'homme a été interpellé et placé en garde-à-vue, avant d'être présenté ce lundi matin au magistrat. Il écope de sept mois de prison avec sursis, deux ans de mise à l'épreuve, obligation de soins et participation à un stage sur les violences sexistes.

Ce lundi matin, à 10 h 30, un accident du travail a eu lieu rue Marcel Pagnol, alors que deux employés de l'entreprise Sibray TP déchargeaient une cuve de récupération d'eau de 300 kg. Celle-ci, après avoir glissé de ses sangles, est venue frapper un employé de 43 ans à la tête. Il a été transporté par les pompiers à l'hôpital d'Auch. L'inspection du travail s'est rendue sur place.